

**Ministère de la Culture**  
**Direction générale des patrimoines**  
**Département des affaires européennes et internationales**

**Formation continue  
à distance  
dans les domaines du  
patrimoine  
matériel et immatériel**

**Le ministère de la Culture** - direction générale des patrimoines - département des affaires européennes et internationales (MC-DGP-DAEI), a initié, en février 2011, en partenariat avec l'**Agence universitaire de la Francophonie** (AUF) et l'**Université numérique francophone mondiale** (UNFM), un dispositif de formation continue à distance dans les domaines du patrimoine matériel et immatériel à destination d'un public francophone.



## LES OBJECTIFS :

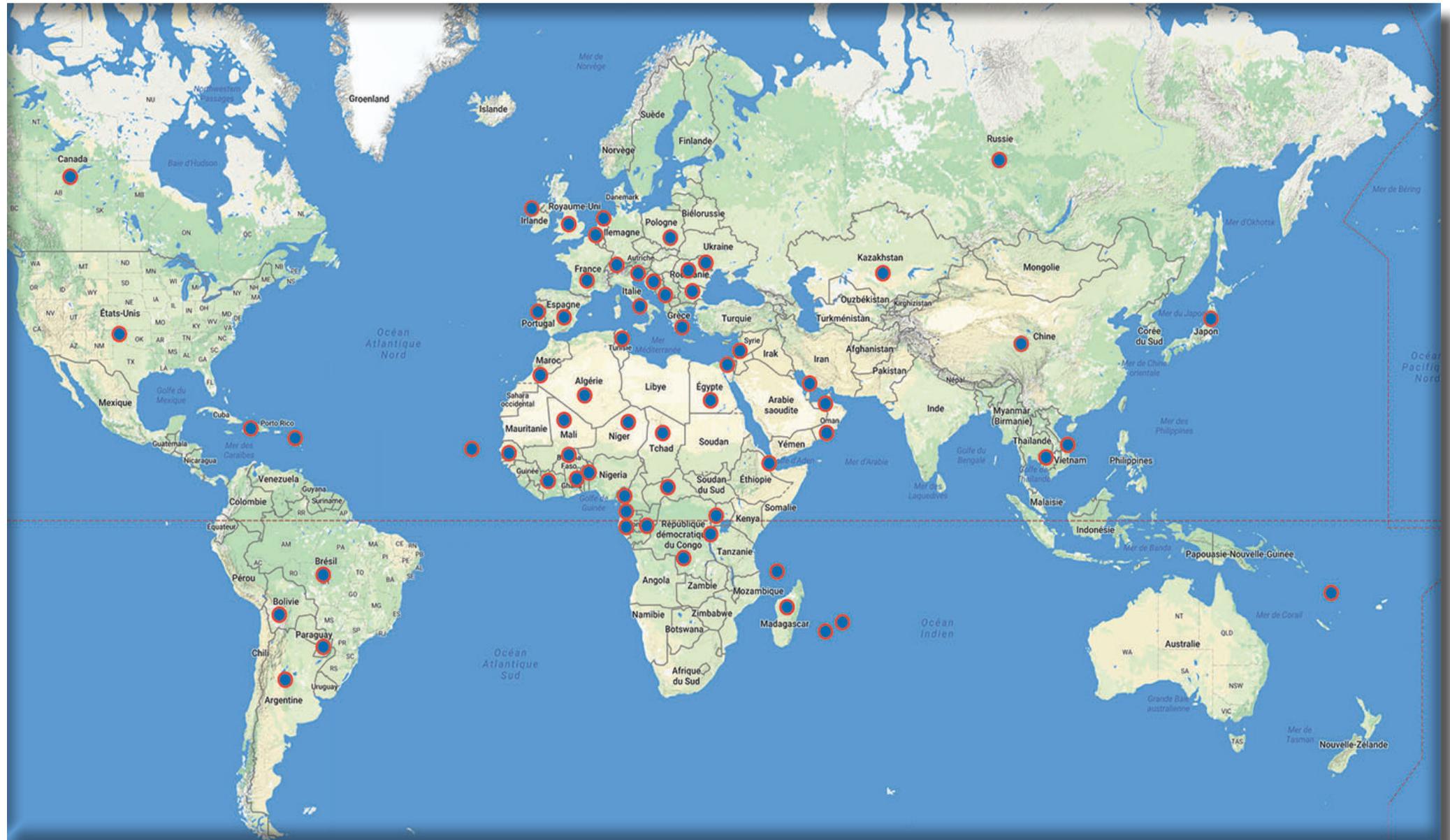
- Accroître les compétences des professionnels et des universitaires dans le domaine des patrimoines (patrimoine monumental, archéologie, musées, archives, architecture...).
- Créer et/ou renforcer des partenariats entre professionnels et universitaires (étudiants et enseignants) dans le domaine des patrimoines.
- Maintenir le lien avec les pays francophones y compris dans les zones instables. L'accès de plus en plus facile à internet permet d'amplifier les liens avec les pays, et au-delà des actions ponctuelles, d'organiser des actions donnant accès à tous les experts.

## ACCÉDER AUX MODULES

- L'accès est gratuit
- L'inscription est obligatoire sur internet : <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/inscription-en-ligne>
- L'examen des candidatures se fait à partir du formulaire disponible en ligne

Identification		Événements		Publications		Contact @	
						 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  MINISTÈRE DE LA CULTURE	
Retour Accueil		formation dans les domaines des patrimoines matériels et immatériels					
Trafic illicite	Inventaire général	Conservation préventive	Sécurité et sûreté	Archéologie française	Grands sites de France	Post-conflits et cataclysmes	
Architectures et œuvres patrimoniales		Le patrimoine mondial de l'UNESCO					
<h3>Inscription en ligne</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en partenariat avec la Direction générale des patrimoines (Département des affaires européennes et internationales) du Ministère français de la culture et de la communication, a mis en place une formation à distance, destinée aux professionnels du patrimoine et des musées ainsi qu'aux universitaires. Cette formation, dispensée par des professionnels de haut niveau, est diffusée dans les différents Campus numériques francophones de l'AUF.</li> <li>• Pour bénéficier de cette formation, il est nécessaire de s'inscrire grâce à la fiche de renseignement ci-dessous, qui fera l'objet d'une sélection des candidats admis à suivre l'ensemble des modules.</li> </ul> <p>L'accès aux Campus numériques francophones est organisé localement selon la disponibilité des campus et selon les modalités habituelles d'inscription conformément au règlement intérieur et à la grille tarifaire du campus concerné (frais d'abonnement). La liste des Campus numériques francophones de l'AUF est accessible à partir des sites internet des bureaux régionaux sur le lien suivant : <a href="http://www.auf.org/regions">http://www.auf.org/regions</a></p>							

## LES PAYS QUI SE CONNECTENT AU PROJET



## QUELQUES CHIFFRES

- **130 experts** intervenants français et internationaux
- **163 cours** disponibles en ligne
- **120 heures** de vidéo disponibles en ligne sur le site : [www.e-patrimoines.org](http://www.e-patrimoines.org)
- Création de **clés vidéo** de formation contenant les cours pour permettre l'accès à la formation à des professionnels exerçant dans des zones où l'accès à internet reste difficile, en particulier, les pays d'Afrique subsaharienne.



- Le **colloque annuel** est une opportunité d'échanges, complémentaire de la formation à distance. Pour faire bénéficier **l'ensemble des pays** de la richesse de ces colloques et renforcer les liens au sein **de la francophonie**, depuis 2014, ces colloques sont filmés et mis à disposition sur le site par l'équipe technique de l'UNFM.

- Femmes, gardiennes des patrimoines - **6 heures** d'enregistrement pour **15 vidéo**
- Les patrimoines de l'océan Indien - **6 heures** d'enregistrement pour **15 vidéo**
- De la haute-Volta au Burkina Faso, cent ans de patrimoine - **4 heures** d'enregistrement pour **11 vidéo**
- Nouvelles générations, nouveaux projets en Afrique - **5 heures** d'enregistrement pour **15 vidéo**

## LES ACCÈS INTERNET

**1850 inscrits**

**78%** des inscrits sur le site sont des **professionnels** (architectes, conservateurs, enseignants, historiens...)

**22%** des inscrits sur le site sont des étudiants

**+ de 1900** sessions en moyenne / mois,

**6000** pages vues en moyenne / mois,

**1500** utilisateurs actifs / mois

- Cette **formation en français** intéresse de plus en plus de professionnels y compris ceux qui exercent dans des pays non francophones (possibilité de sous-titrage).

## CIBLE DES FORMATIONS

- Les professionnels (musées, directions du patrimoine), les universitaires (étudiants et enseignants) œuvrant dans le domaine des patrimoines et souhaitant enrichir leurs connaissances.
- Toute personne qui, dans l'exercice de ses fonctions, a besoin d'enrichir ses connaissances.



## DESCRIPTIF DES MODULES

### Module 1 (2012) : **Lutte contre le vol et le trafic illicite des biens culturels**

Les enseignements portent sur la législation en vigueur en France et dans les pays ciblés par la formation, sur les organismes de lutte contre le trafic illicite, sur toutes les formes de patrimoine concernées par le trafic (mobilier, naturel et subaquatique).

#### LES EXPERTS :

**M. Julien ANFRUNS**, maître des requêtes au Conseil d'Etat et président du bouclier bleu international.

**M. Philippe BOCK**, direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières - DNRED, ministère des finances.

**Mme France DESMARAIS**, directrice des programmes, Conseil international des musées, ICOM.

**Mme Caroline GAULTIER-KURHAN**, responsable des patrimoines en Afrique, département des affaires européennes et internationales, DGP.

**M. Karl-Heinz KIND**, coordinateur, Unité d'œuvres d'Art, secrétariat général d'Interpol.

**M. Michel L'HOUE**, conservateur en chef,

directeur du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines DRASSM.

**M. Vincent NÉGRI**, chercheur au CNRS, Centre d'études et de coopérations juridiques internationales.

**M. Edouard PLANCHE**, spécialiste du programme de la section musées et objets culturels, UNESCO.

**Mme Orane PROISY**, responsable du pôle réseaux et musées, département des affaires européennes et internationales, DGP.

**Stéphane THEFO**, officier spécialisé, unité d'œuvres d'Art, secrétariat général d'Interpol

**Michel VAN-PRAET**, professeur au muséum national d'histoire naturelle à Paris.

### Module 2 (2013) : **La démarche d'Inventaire général, une connaissance préalable à usages multiples**

Ce module entend répondre à la question de la mise en œuvre d'inventaires de biens culturels mobiliers et immobiliers, matériels voire immatériels (à l'exception des collections muséales et des sites archéologiques non fouillés). La réponse proposée par la France

et accompagnée par une recommandation européenne est l'Inventaire général qui s'appuie sur un système documentaire cohérent, interopérable et pérenne. Ce module présente, dans un premier temps, cette démarche nationale dans un contexte européen, en insistant sur les usages possibles comme sur les outils nécessaires.

Ensuite, des exemples concrets issus des différentes régions de France métropolitaine ou d'outremer illustrent cette démarche globale. Enfin, l'accent est mis sur des enjeux actuels autour du patrimoine immatériel par l'intégration des données ethnologiques mais aussi sur les transferts possibles de la méthode à de nouveaux territoires, dans des contextes faisant la part belle à une démarche participative.

#### LES EXPERTS :

**M. Roland CHABBERT**, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel, région Midi-Pyrénées.

**M. Dany CHIAPPERO**, parcs naturels régionaux.

**M. Jean DAVOIGNEAU**, chargé de mission, mission inventaire général du patrimoine culturel, DGP.

**Mme Isabelle DUHAU**, conservateur du patrimoine, mission inventaire général du patrimoine culturel, DGP.

**Mme Céline FRÉMAUX**, chef du service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel, région Guyane.

**Mme Marie GLOC**, conservateur du patrimoine, service patrimoine, conseil général de Moselle.

**Mme Sophie LUCHIER**, service chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel, région Nord-pas-de-Calais.

**M. Vincent NÉGRI**, chercheur au CNRS.

**Mme Elisabeth PATSWA**, chef du service

chargé de l'inventaire général du patrimoine culturel, région Franche-Comté.

**Mme Bénédicte RENAUD**, conservateur du patrimoine, service régional de l'inventaire, région Auvergne.

**M. Christian TRÉZIN**, inspecteur général des patrimoines, collège inventaire, DGP.

**M. Philippe VERGAIN**, chef de la mission inventaire général du patrimoine culturel, DGP.

*Avec les témoignages de :*

- **M. Malick NDIAYE**, conservateur, Sénégal.

- **M. Richard SOGAN**, directeur du patrimoine culturel, Bénin.

#### **Module 3 (2013) : Conservation préventive-Conservier les patrimoines, méthodologies de prévention des risques**

Ce module, consacré à la conservation des patrimoines dans les musées, propose quelques approches méthodologiques de gestion des risques. Après avoir présenté les principaux enjeux de la conservation préventive (facteurs de dégradation et leurs implications sur la gestion matérielle des collections), différentes stratégies de contrôle de l'environnement des œuvres sont abordées. Le module s'achève sur l'évocation de la pratique de la restauration et de sa place dans le processus de conservation.

#### LES EXPERTS :

**M. François BOYER**, technicien d'art, département conservation préventive, centre de recherche et de restauration des musées de France, centre de recherche et de restauration des musées de France, C2RMF.

**Mme Isabelle COLSON**, chef des travaux d'art, département conservation préventive, C2RMF.

**M. Michel DUBUS**, ingénieur d'études, département conservation préventive, C2RMF.

**Mme Élise EDOUMBA**, conservateur du patrimoine, C2RMF.

**M. Jean-Jacques EZRATI**, ingénieur d'études, département de conservation préventive, C2RMF.

**M. Philippe GOERGEN**, conservateur du patrimoine, département de conservation préventive, C2RMF.

**Mme Marie LAVANDIER**, directrice, C2RMF.

**M. Roch PAYET**, directeur des études, département des restaurateurs, institut national du patrimoine, INP.

**M. Régis PRÉVOT**, ingénieur d'études, département conservation préventive et restauration, C2RMF.

**Mme Béatrice SARRAZIN**, conservateur général du patrimoine, chef du département restauration, C2RMF.

#### **Module 4 (2014) : Sécurité et sûreté dans les lieux patrimoniaux : de la prévention à la répression**

Ce module a été conçu par des spécialistes de la sûreté et de la sécurité du ministère de la Culture. Ces experts proviennent pour la majeure partie d'entre eux de la police et du corps des sapeurs-pompiers de Paris. Ce module permet de dresser un panorama des mesures de protection contre le vol et la malveillance pour la partie sûreté et contre les risques d'incendie, de catastrophes naturelles et d'inondations pour la partie sécurité. Il englobe également des interventions dans la lutte contre le trafic des biens culturels et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

#### LES EXPERTS :

**M. Yann BRUN**, conseiller sûreté pour les archives et l'archéologie, ingénieur des services culturels, département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, DGP.

**Mme Dominique BUFFIN**, capitaine de police, département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, DGP.

**Mme France DESMARAIS**, directrice des programmes, conseil international des musées, ICOM.

**M. Dominique JAGER**, lieutenant colonel, département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, DGP.

**M. Karl-Heinz KIND**, coordinateur, unité d'œuvres d'art, secrétariat général d'interpol.

**M. Régis PRUNET**, lieutenant colonel, département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, DGP.

**M. Guy TUBIANA**, commandant de police, département de la maîtrise d'ouvrage, de la sécurité et de la sûreté, DGP.

#### **Module 5 (2014) : L'archéologie française : histoire, organisation et pratiques**

Les découvertes archéologiques suscitent toujours un grand intérêt de la part du public mais l'organisation de la recherche archéologique et ses méthodes sont souvent mal connues.

Après une présentation de la genèse des idées et des dispositions réglementaires qui régissent aujourd'hui l'archéologie française du territoire national, ce module aborde quelques aspects de son organisation administrative au sein du ministère de la Culture chargé de leur application.

Les objectifs et les méthodes de l'archéologie programmée et préventive sont exposés par des spécialistes de ces domaines et un éclairage particulier est donné sur deux aspects particuliers de cette recherche que sont l'archéologie subaquatique et sous-marine et l'étude et la conservation des sites rupestres. Il aborde également la recherche archéologique

française à l'étranger, qui est une compétence propre du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Ce module constitue une première, grâce à la coopération entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la conception et la réalisation.

#### LES EXPERTS :

**M. Noël COYE**, conservateur du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, DGP.

**M. Pascal DEPAEPE**, directeur scientifique et technique, institut national de recherches archéologiques préventives INRAP.

**M. Marc DROUET**, sous-directeur de l'archéologie, DGP.

**M. Dominique GARCIA**, université d'Aix-en-Provence, vice-président du conseil national de recherche archéologique, CNRA.

**Nicolas GRIMAL**, professeur au Collège de France.

**M. Vincent GUICHARD**, directeur général de Bibracte, centre archéologique européen.

**M. Jean-François JARRIGES †**, secrétaire général de la commission des fouilles, membre de l'Institut de France.

**M. Michel L'HOUEUR**, conservateur général du patrimoine, directeur du département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, DRASSM.

**Mme Elena MAN-ESTIER**, centre national de la préhistoire, DGP.

**M. Vincent NÉGRI**, chercheur au CNRS, centre d'études et de coopérations juridiques internationales.

**M. Laurent OLIVIER**, conservateur en chef du patrimoine au musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, MAN.

**Mme Geneviève PINÇON**, chef du bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques, sous-direction de l'ar-

chéologie, DGP.

**M. Bernard RANDOIN**, adjoint au sous-directeur de l'archéologie, DGP.

#### **Module 6 (2015) : Gestion intégrée des sites patrimoniaux - L'exemple des Grands sites de France**

Les Grands sites de France sont des paysages remarquables protégés. Ils font l'objet depuis plus de 30 ans d'une politique nationale associant l'Etat et les collectivités locales pour la préservation, la gestion et la mise en valeur de ces sites, reposant sur les principes de développement durable. L'intervention introduit la notion de gestion intégrée, qui s'avère très appropriée pour la gestion de l'ensemble des sites patrimoniaux.

#### LES EXPERTS :

**Mme Laila AYACHE**, conservatrice du musée de Bibracte.

**M. Bertrand GAUVRETT**, directeur du grand site de France Puy Mary, volcan du Cantal.

**Mme Sandrine GUIHÉNEUF**, directrice aménagement et économie, PNR Marais Poitevin.

**M. Philippe MAIGNE**, directeur du grand site de France Sainte Victoire.

**Mme Anne VOUREC'H**, directrice, réseau des Grands sites de France.

**Mme Nathalie VICQ-THEPOT**, mission Grands sites de France, bureau des sites et espaces protégés, ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

#### **Module 7 (2015) : Patrimoines - post-conflits et cataclysmes : enjeux et perspectives**

Ce module présente différents exemples de patrimoine qui ont été traités après des conflits ou des cataclysmes. La diversité de ces

exemples et des solutions apportées montre que le sujet peut être abordé sous divers angles. Dans le cas des catastrophes naturelles, le rôle du patrimoine culturel commence à être reconnu comme un élément essentiel des sociétés résilientes tout en s'assurant qu'il est bien intégré dans un cycle de réduction des risques de catastrophe.

#### LES EXPERTS :

**M. Frédéric AUCLAIR**, architecte des bâtiments de France.

**M. Mounir BOUCHENAKI**, ancien directeur du centre du patrimoine mondial et de l'ICROM.

**M. Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP.

**M. Philippe GARNIER**, architecte, enseignant-chercheur à CRATERRE-ENSAG, centre international de la construction en terre.

**M. Pierre-Antoine GATIER**, architecte en chef des monuments historiques.

**M. Christophe JACOBS**, président du comité français Bouclier Bleu.

**M. Jean MUSITELLI**, ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

**Mme Claire RIFFARD**, équipe manuscrits francophones du Sud, ITEM CNRS.

**Mme Virginie SERNA**, secrétaire pour le ministère de la Culture du groupe de travail « patrimoine culturel et risques (inondations) » : la gestion des risques d'inondations.

**M. Philippe VERGAIN**, chef de la mission inventaire, DGP.

• Film court sur patrimoine et résilience en Haïti : film réalisé à l'occasion de la 4ème plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, UNISDR Genève mai 2013.

#### **Module 8 (2016) : Architectures et œuvres patrimoniales, techniques**

#### **et approche de restauration**

Ce module présente différents acteurs de la restauration du patrimoine (C2RMF, LRMH, Icomos...) ainsi que des exemples de restauration de biens et objets culturels à l'international. Le film « conserver, renforcer, restaurer, ré-utiliser, un acte architectural critique » présentant le travail des architectes en chef des monuments historiques est annexé au module.

#### LES EXPERTS :

**M. Pierre-Antoine GATIER**, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des monuments historiques.

**M. Benjamin MOUTON**, architecte en chef des monuments historiques et Inspecteur général des monuments historiques honoraire.

**M. Jean-François LAGNEAU**, architecte en chef des monuments historiques, inspecteur général des monuments historiques.

**Mme Isabelle PALLOT-FROSSART**, directrice du C2RMF.

**Mme Lorraine MAILHO**, chef du département restauration, C2RMF.

**Mme Stéphanie CELLE**, adjointe au directeur du laboratoire de recherche des monuments historiques.

**Mme Suzanne HIRSCHI**, architecte DPLG, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille.

**M. Pierre BLONDIN**, architecte DPLG, chef de projet au conseil régional Nord-Pas de Calais.

**M. Thierry JOFFROY**, architecte, chercheur à l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, spécialisé dans l'architecture de terre, CRATERRE-ENSAG.

**M. Yves DAUGE**, ancien sénateur, conseiller spécial auprès du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, président de l'association des centres culturels de rencontre, président

de l'association nationale des biens français du patrimoine mondial.

**M. Michel BRODOVITCH**, architecte et urbaniste en chef de l'État, inspecteur général honoraire de l'équipement, consultant UNESCO au centre du patrimoine mondial.

**M. Louis NIZET**, ingénieur à la retraite, vit entre la France et les Comores.

### **Module 9 (2016) : Le patrimoine mondial de l'UNESCO**

Le patrimoine mondial de l'UNESCO (Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel)

D'après les termes de la Convention de 1972 de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, seuls les biens qui ont une valeur universelle exceptionnelle sont susceptibles d'être inscrits sur cette liste.

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est avant tout un engagement de conservation et de valorisation, qui implique en outre de nombreuses obligations en termes de gestion du site et d'aménagement du territoire. Le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO est vigilant sur ces aspects et a eu, dans la dernière décennie, des exigences croissantes à cet égard.

Ce module est consacré à la contribution de la France à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en termes d'acteurs, de procédures, de critères. Il présente l'expérience de l'État en ce domaine et s'appuie sur des exemples de biens inscrits (monuments, centres historiques, biens étendus, biens en série et biens naturels) présentés par les gestionnaires de ces sites.

#### **LES EXPERTS :**

**M. Jean-François CARON**, maire de Loos-En-Gohelle depuis 2001.

**M. Olivier POISSON**, inspecteur général des monuments historiques, DGP.

**M. Christian MOURISARD**, adjoint au maire d'Arles délégué au tourisme et au patrimoine, président de l'Office de Tourisme d'Arles.

**Mme Amandine CRÉPIN**, directrice de la mission coteaux, maisons et caves de Champagne.

**Mme Catherine BERTRAM**, directrice de la mission bassin minier.

**Mme Chloé CAMPO DE MONTAUZON**, secrétaire générale de l'association des biens français du patrimoine mondial.

**Mme Perrine LAON**, architecte, responsable du pôle patrimoine mondial, adjointe au chef de bureau, MEDDE.

**M. Xavier BAILLY**, administrateur de l'abbaye du Mont Saint-Michel et du château de Carrouges.

**Mme Béatrice BOISSON-SAINT-MARTIN**, responsable du pôle patrimoine mondial – UNESCO, au département des affaires européennes et internationales, DGP.

**Mme Geniève PINÇON**, directrice du centre national de préhistoire, MC.

**Mme Marie-Eve CORTÉS**, directrice des affaires culturelles, mairie d'Albi.

**M. Thierry LEFEBVRE**, ingénieur en agriculture, ingénieur écologue et en sciences de l'homme, membre de la commission mondiale des « aires protégées » de l'UICN.

**M. François TERRASSON**, chargé de mission pour le patrimoine mondial, DGP.

**M. Philippe MERCIER**, architecte du patrimoine, diplômé de l'École de Chaillot, assure la coordination du bien culturel en série « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ».

### **Module 10 (2017) : Les jardins : un patrimoine à conserver et à valoriser**

Entre nature et culture, les parcs et jardins

sont un patrimoine vivant qu'il faut entretenir et conserver. Ce module souhaite répondre aux questions concernant la conservation et la gestion des jardins historiques. Le Ministère de la Culture met en œuvre une politique spécifique allant de la protection à la gestion quotidienne des jardins patrimoniaux par des « jardiniers d'art » jusqu'à leur valorisation grâce à des manifestations à destination du grand public. Ce module présente tant les démarches de conservation que les problématiques relatives aux restaurations depuis le diagnostic (archéologie, études préliminaires, expertises techniques, etc.) jusqu'à la restitution sur le terrain. Des exemples sont choisis parmi des restaurations récentes de jardins issus des différentes régions françaises.

Par ailleurs, un éclairage est donné sur des enjeux actuels tels que les jardins d'insertion. En outre, l'accent est mis sur le patrimoine végétal et son histoire que ce soit les arbres dans les parcs ou les collections botaniques vivantes.

#### **LES EXPERTS :**

**M. Jean-Michel SAINSARD**, chef de travaux d'art, expert parcs et jardins, DGP.

**M. Denis MIRALLIÉ**, paysagiste et ingénieur horticulteur, spécialiste du patrimoine arboré.

**Mme Marie-Hélène BÉNETIÈRE**, chargée de mission pour les parcs et jardins, DGP.

**Mme Emmanuelle BOUFFÉ**, paysagiste et écologue.

**M. Antoine QUENARDEL**, paysagiste.

**Mme Mirabelle CROIZIER**, architecte du patrimoine.

**Mme Agate MORDKA**, architecte et paysagiste.

**Mme Anne ALLIMANT**, archéologue de jardins.

**M. Yves-Marie ALLAIN**, ingénieur agronome,

inspecteur, ministère de la Transition écologique et solidaire.

**M. Marc JEANSON**, botaniste, responsable des collections botaniques sèches, au Muséum d'histoire naturelle.

*Le poème de Jacques Delille « Les Jardins ou l'art d'embellir les paysages » : extraits en polonais, russe, portugais, espagnol, allemand, anglais, italien, et néerlandais.*

[http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/interactive\\_source/poeme-de-jacques-de-lille/](http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/interactive_source/poeme-de-jacques-de-lille/)

### **Module 11 (2018) : Méthodologie du schéma directeur de monument, appliquée aux monuments du site d'Angkor au Cambodge**

**Hommage à Claude Jacques †**, épigraphiste, chercheur, membre de l'EFEO.

L'objectif de cette formation est de donner à des gestionnaires de sites et de monuments la méthodologie qui permet d'appréhender un monument dans son site, d'en identifier les forces et les faiblesses afin d'arrêter les priorités et les moyens nécessaires à améliorer sa conservation, à accroître son attractivité, à associer les populations à son développement et à offrir un meilleur service au visiteur. L'ensemble de ces éléments prend la forme d'un schéma directeur de monument applicable à tous monuments et sites.

#### **LES EXPERTS :**

**Mme Phoeurng SACKONA**, ministre de la Culture et des Beaux-Arts du Royaume du Cambodge, présidente de l'Autorité nationale APSARA.

**M. Jean-Claude POIMBOEUF**, ancien ambassadeur de France au Cambodge (2014-2017).

**M. Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP.  
**Mme Francine D'ORGEVAL**, experte, ministère de l'Europe et des affaires étrangères.  
**M. IM Sokrithy**, archéologue, directeur-adjoint du Centre international pour la recherche et la documentation d'Angkor, Autorité nationale APSARA.  
**M. Jean-Christophe SIMON**, inspecteur général des monuments historiques, DGP.  
**M. Clément FROEHLICHER**, directeur des archives, École française d'Extrême-Orient, EFEO.  
**M. Sovandaroath RO**, restaurateur des objets d'art en pierre, en métal et en bois, du groupe I.T.A.L.I.A., Autorité nationale APSARA.  
**Mme Solen PÉRON**, chargée d'étude documentaire, DRAC, Pays de la Loire.  
**M. Frantz SCHOENSTEIN**, chef du bureau de la conservation du patrimoine immobilier, DGP.  
**M. Christophe POTTIER**, enseignant chercheur, EFEO.  
**M. Olivier POISSON**, inspecteur général des patrimoines, DGP.  
**Mme Perrine LAON**, adjointe au bureau des paysages et de la publicité, ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.  
**M. Thierry LEFEVBRE**, chargé de programme « aires protégées », Union Internationale pour la Conservation de la Nature, IUCN.  
**M. Mounir BOUCHENAKI**, expert Ad Hoc au CIC pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor.  
**M. Philippe DELANGHE**, responsable de la section culture – bureau de l'UNESCO à Phnom Penh.  
**Mme Kérya CHAU SUN**, porte-parole, conseillère pour l'Autorité nationale APSARA pour la protection du site et l'aménage-

ment de la Région d'Angkor au Cambodge  
**Mme Maric BEAUFEÏST**, chef de projet du Mebon, EFEO.  
**M. Peou HANG**, directeur général adjoint, Autorité nationale APSARA.  
**M. Christophe BOUREL LE GUILLOUX**, conservateur adjoint, Conservation Régionale des Monuments Historiques adjoint, DRAC Nouvelle Aquitaine.  
**M. Pierre-André LABLAUDE**, architecte en chef des monuments historiques, expert Ad Hoc au CIC pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor.  
**M. Sokny MAO**, architecte au département de Conservation des monuments d'Angkor et de l'Archéologie préventive, Autorité nationale APSARA.  
**M. Peou HANG**, directeur général adjoint, Autorité nationale APSARA.  
**M. Jean-Baptiste CHEVANCE**, directeur de la Fondation Archéologie et Développement.  
**Mme Kérya CHAU SUN**, porte-parole, conseillère pour l'Autorité nationale APSARA.  
**M. Xavier BAILLY**, administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et du château de Carrouges, Centre des monuments nationaux.  
**M. Sangvar SOK**, directeur général adjoint, Autorité nationale APSARA.  
**Mme Marady OUM**, directrice adjointe, Département du développement touristique, Autorité nationale APSARA.  
**M. Somaneath TOUS**, responsable du projet bilatéral de participation communautaire avec la Nouvelle Zélande.  
**M. Kim SEDARA**, président de l'Autorité nationale pour Preah Vihear.  
**Mme Chandévy SISOWATH**, directrice de l'école du patrimoine, ministère de la Culture et des Beaux-Arts.  
**M. Jean-Marie FURT**, expert en développe-

ment durable au CIC pour Angkor.  
**M. Philippe CHARRON**, adjoint de la directrice de la conservation des monuments et des collections au Centre des monuments nationaux.  
**M. SUM Map**, Directeur général de l'Autorité nationale APSARA.  
**M. Azedine BESCHAOUCH**, secrétaire scientifique permanent du CIC d'Angkor; conseiller de l'UNESCO et du gouvernement royal du Cambodge pour le patrimoine.  
**Mme Eva NGUYEN BINH**, ambassadrice de France au Cambodge.

#### Module 12 (2018) :

#### Une Année européenne du patrimoine culturel 2018 en Europe et en France

L'Année européenne du patrimoine culturel 2018, coordonnée par la Commission européenne et mise en œuvre dans les 28 États-membres de l'Union européenne, est une campagne d'information et de sensibilisation de l'ensemble des publics et des acteurs à la richesse des patrimoines. Cette initiative valorise des projets de dimension variable (régionale, nationale, européenne) vecteurs de dynamisme économique et de cohésion sociale et environnementale. Tous les publics, tous les territoires et tous les types de patrimoine sont concernés.  
 En France, la coordination de cette initiative est assurée par Monsieur Bruno Favel, chef du département des affaires européennes et internationales au sein de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture. La procédure de labellisation est déconcentrée auprès des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC). Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les citoyens européens à la richesse et à la diversité des patrimoines, de mieux comprendre les similitudes et

diversités culturelles et patrimoniales en Europe, d'encourager et de valoriser le dynamisme des acteurs patrimoniaux en France et en Europe.

#### LES EXPERTS :

**Mme Christine AMTMANN**, chargée de mission développement européen au sein du secrétariat général d'ARTE.  
**M. Pascal BRUNET**, directeur du Relais Culture Europe.  
**M. Fabrice DUFFAUD**, chargé des Relations Internationales, Union REPART.  
**Mme Lise FACCHIN-DUROCHER**, chef de projet numérisation et conservation, Paris Sciences et Lettres, PSL.  
**M. Bruno FAVEL**, chef du Département des Affaires européennes et internationales, DGP et coordinateur de cette année en France.  
**Mme Isabelle JEGOUZO**, cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France.  
**M. Michel MAGNIER**, directeur de la culture et de la créativité, Direction Générale Éducation et Culture, commission européenne.  
**M. Frédéric MOREAU-SEVIN**, chef du bureau de l'action européenne et internationale, Direction générale de la création artistique, DGCA, Ministère de la culture.  
**Mme Clara NIEDEN**, chargée de mission pour les questions transfrontalières et européennes à la DRAC Grand Est et correspondante pour la mise en œuvre de cette Année européenne.  
**M. Christophe PRÉAULT**, administrateur, directeur de la rédaction du site internet Toutedurope.eu  
**M. Philippe TOUSSAINT**, président de l'association des Vieilles Maisons Françaises.  
**M. Luc WATTELLE**, maire de Bougival « Le Domaine des Frênes ».  
**M. Marc ZVIGULSKY**, responsable de la datcha Tourgueniev.

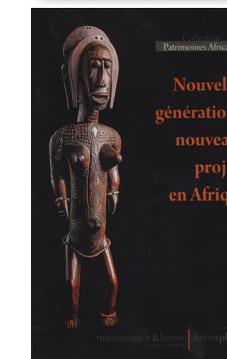
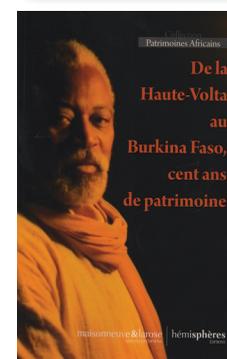
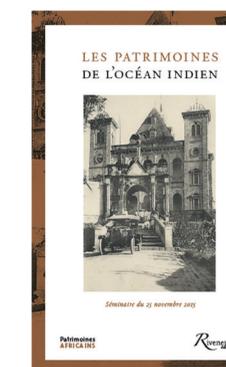
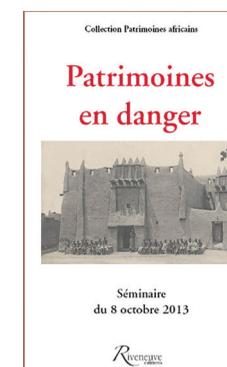
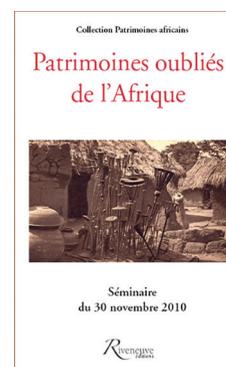
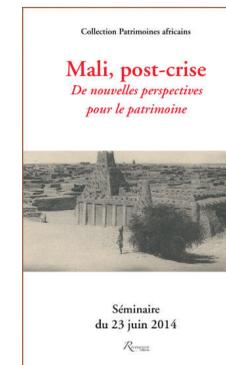
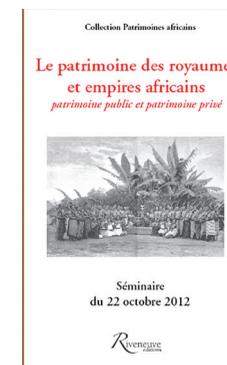
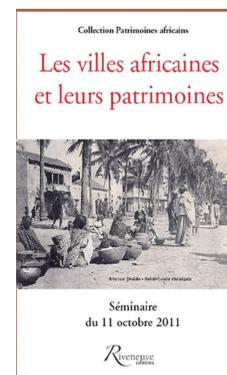
## E-PATRIMOINES-AFRICAINS



Ce programme a été lancé en 2016 par le département des affaires européennes et internationales en collaboration avec l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et avec le soutien technique de l'UNFM. Il a l'ambition d'être une iconothèque en ligne du patrimoine matériel et immatériel. Il s'agit tout d'abord de faciliter l'accès à la documentation par un guichet unique en donnant un accès le plus large possible à la communauté patrimoniale, à des chercheurs, des étudiants et à toute personne qui recherche des documents sur le patrimoine africain. Ensuite, il s'agit d'un outil dynamique, facile d'accès, qui permettra aux États à travers les directions du patrimoine ou des personnes privées de contribuer à l'enrichissement de la base.

## PUBLICATIONS

Le département des affaires européennes et internationales organise régulièrement des séminaires et des colloques traitant de sujets patrimoniaux divers, particulièrement autour du patrimoine africain. Les actes sont ensuite publiés dans une collection dédiée. <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/publications/>



## ÉVÈNEMENTS ET COLLOQUES

Les événements filmés permettent de maintenir le lien avec les pays francophones y compris dans les zones instables. L'accès de plus en plus facile à internet permet de maintenir et d'amplifier les liens avec les pays, et au-delà des actions ponctuelles ces actions donnent accès à tous les experts.

### 4 événements filmés et diffusés sur le site :

#### I. Les patrimoines de l'Océan Indien :

Séminaire international organisé par le département des affaires européennes et internationales et la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, sous l'autorité de M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines, M. Bruno Favel, chef du département et Mme Caroline Gaultier-Kurhan, chargée de mission pour les musées et patrimoines africains.

Les patrimoines de l'Océan Indien recouvrent des réalités bien différentes à découvrir ou à redécouvrir : une archéologie qui ne cesse d'alimenter l'histoire si riche de la région, des villes au passé prestigieux comme Zanzibar, des palais à restaurer comme le palais de la reine à Madagascar ou le palais d'Ujumbe aux Comores...

Tout l'Océan Indien, dès l'antiquité, est une zone foisonnante de commerce et d'échanges jusqu'à la prestigieuse Compagnie des Indes. Patrimoines matériel et immatériel se conjuguent pour donner une civilisation éclatante aux multiples facettes.

Les spécialistes et experts de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur de ces patrimoines, venus de la Réunion, de Tanzanie, de Madagascar, des Comores et de l'île Maurice, ont apporté au cours de cette journée des éclairages nouveaux et ont fait part de leurs découvertes.

Cet événement regroupe 15 vidéo : <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/evènements/>

• **M. Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP. *Président de séance.*

• **M. Marc NOUSCHI**, directeur de la DAC Océan Indien. *Président de séance.*

• **M. Thierry SARMANT**, directeur-adjoint du musée Carnavalet. *Le commerce des Indes : histoire et patrimoine des échanges internationaux du XVIIIe siècle.*

• **M. Muhammad JUMA**, directeur du patrimoine de Zanzibar, République unie de Tanzanie. *Conservation urbaine dans l'océan indien: le cas de la vieille ville de Zanzibar.*

• **M. Thomas VERNET**, professeur à l'université de Paris I. *Voyageurs et marchands africains dans l'Océan Indien.*

• **M. Gilles PIGNON**, conservateur régional de l'inventaire général du patrimoine culturel, direction de la culture et du patrimoine culturel Conseil régional de la Réunion. *Marronnage, maloya et moring : patrimoines immatériels en quête de valorisation.*

• **M. Edmond MOUKALA**, chef de l'unité Afrique, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. *Introduction de la séance.*

The screenshot shows the website interface for the 'Séminaire océan indien : le programme'. It features a navigation menu with categories like 'Identification', 'Événements', 'Publications', and 'Contact'. Below the menu, there are several video thumbnails with accompanying text descriptions of the speakers and their topics. The speakers listed include Bruno Favel, Marc Nouschi, Thierry Sarmant, Muhammad Juma, Thomas Vernet, Gilles Pignon, and Edmond Moukala, each with a brief bio and the title of their presentation.

• **Mme Karalyn MONTEIL**, spécialiste adjoint du programme Unité Afrique, UNESCO.

• **M. Edouard JACQUOT**, direction des affaires culturelles de l'Océan Indien. *Archéologie australe, recherches nouvelles dans l'Océan indien : La Réunion, Mayotte, Terres australes et antarctiques françaises.*

• **M. Hubert RABOTOMANASA**, directeur du patrimoine de Madagascar. *Le projet de restauration des collections du Palais de la Reine sauvées du tragique incendie du 6 novembre 1995.*

• **Mme Fatima BOYER**, présidente du Collectif des Comores et **M. Pierre BLONDIN**, architecte DPLG, expert du Collectif du Patrimoine des Comores. *Ujumbe – palais des Sultans. Le pari du premier chantier patrimonial à Mutsamudu, Anjouan, Comores.*

• **Mme Suzanne HIRSCHI**, architecte, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, et **Mme Chéhrazade NAFA**, architecte, enseignante à l'École de Chaillot et à l'ENSAPL. *Patrimoine architectural et urbain des Sultanats historiques des Comores, recueil de relevés de plans.*

• **Mme Corinne FOREST**, responsable du département technique, Aapravasi Ghat Trust Fund à Maurice. *L'Aapravasi Ghat, site du Patrimoine mondial à l'île Maurice.*

• **M. Marc NOUSCHI et M. Bruno FAVEL.** *Conclusion.*

## 2. Femmes, gardiennes des patrimoines :

Séminaire international organisé par le département des affaires européennes et internationales - direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, sous l'autorité de M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines, M. Bruno Favel, chef du département et Mme Caroline Gaultier-Kurhan, chargée de mission pour les musées et patrimoines africains.

Cet évènement regroupe 15 vidéo : <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/femmes-gardiennes-des-patrimoines/>

- Mme Claudine MONTEIL, femme de lettres. Présidente de séance.
- Mme Fatima BOYER, présidente du collectif du patrimoine des Comores. Présidente de séance.
- M. Vincent BERJOT, directeur général des patrimoines, MC.
- Mme Alimata SALAMBÉRÉ, ancienne ministre de la Culture, Burkina Faso.
- Mme Jocelyne BERLANDINI-KELLER, égyptologue. *Quand l'imposante reine de Pount régnait sur la mystérieuse contrée « terre du Dieu ».*

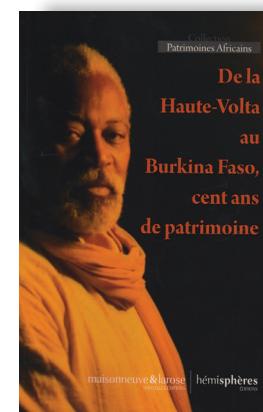
• M. El Hadj Ibrahima FALL, anthropologue, Guinée. *Pouvoir et Femme au 19ème siècle sur le Rio Pongo en Guinée : Nyara Belli, reine et esclavagiste.*

- M. Francis SIMONIS, maître de conférences en histoire de l'Afrique à l'université d'Aix-Marseille, chercheur à l'institut des mondes africains à Aix. *La femme dans l'épopée mandingue au Mali.*
- Mme Eugénie OPOU, princesse du

royaume Téké et représentante du roi NGUEMPIO, écrivain en République du Congo. *Femmes et pouvoir dans l'entité royale Téké.*

- Mme Diane CHEHAB-EPEE, architecte au Cameroun. *L'influence des femmes dans la tradition camerounaise, en particulier dans la région du littoral.*
- M. Léon BIO BIGOU BANI, secrétaire général de l'université d'Abomey-Calavi au Bénin. *Le Gnon Kogou ou la gardienne du trône dans l'empire du Nikki.*
- Mme Josette SHAJE, professeur des universités, République démocratique du Congo.

## 3. De la Haute-Volta d'hier au Burkina Faso d'aujourd'hui un siècle de patrimoine culturel



Une journée d'étude organisée par les Amis des archives nationales d'Outre-Mer (Amarom) à Aix-en-Provence (ANOM) à l'initiative du département des affaires

européennes et internationales de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture en collaboration avec les autorités du Burkina Faso, tant à Paris qu'à Ouagadougou. Il s'inscrit dans la perspective de la préparation du centenaire de la création de la colonie de la Haute-Volta que nous célébrerons en 2019.

*Femmes, patrimoine et développement durable.*

- M. Richard SOGAN, directeur du patrimoine, Bénin. *Le rôle social de la femme dans le royaume de Hogbonou.*
- M. Jean NKENDIH, chercheur anthropologue à l'Université catholique de Louvain, Belgique. *Le mongulu : symbole de construction du pouvoir de la femme dans la société traditionnelle pygmée Baka.*
- Mme Wanda DIEBOLT, directrice honoraire de l'architecture et du patrimoine, MC. *Conclusion générale.*

Cet évènement regroupe 11 vidéo : <http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/de-la-haute-volta-dhier-au-burkina-faso-daujourd'hui-un-siecle-de-patrimoine-culturel/>

- M. Benoit VAN REETH, directeur des Archives nationales d'outre-mer.
- M. Bruno FAVEL, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP.
- M. Francis SIMONIS, président des Amis des Archives nationales d'outre-mer.
- Texte de M. Jean-Paul KOUDOUGOU, Musée national de Ouagadougou. Politique culturelle et promotion du patrimoine au Burkina Faso présenté par Madame Viviane ZOURÉ

• **M. Lansina SIMPORE**, Université OUAGA | Joseph Ki-Zerbo - Loropéni, un site du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

• **Mme Gaëlle BEAUJEAN**, musée du quai Branly - Les masques du Burkina Faso dans les collections du quai Branly.

• **M. Stéphane RICHEMOND**, président de l'association Images & Mémoires - La Haute-Volta à travers les cartes postales coloniales.

• **Mme Béatrice OLIVE**, conservateur chargé de la cartothèque et des fonds

ministériels aux Archives nationales d'outre-mer. La Haute-Volta avant la Haute-Volta dans les cartes conservées aux ANOM

• **M. Dani KOUYATE**, Université d'Upsala - Soleils, ou la dimension mandingue de la culture burkinabè

• **M. Patrice KOURAOGO**, conseiller culturel à la Présidence de la République du Faso.

• **M. Francis SIMONIS**, président des Amis des Archives nationales d'outre-mer.

#### 4. Nouvelles générations du patrimoine, nouveaux projets en Afrique

Séminaire international organisé par le département des affaires européennes et internationales de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture, sous l'autorité de M. Vincent Berjot, directeur général des patrimoines, M. Bruno Favel, chef du département et Mme Caroline Gaultier-Kurhan, chargée de mission pour les musées et patrimoines africains.

**Cet évènement regroupe 15 vidéo :**  
<http://www.e-patrimoines.org/patrimoine/nouvelles-generations-du-patrimoine-nouveaux-projets-en-afrique/>

• **M. Philippe BARBAT**, directeur de l'institut national du patrimoine.

• **M. Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP.

• **M. Jean-Yves MARIN**, directeur du Musée d'art et d'histoire de Genève.

• **M. Franck Komlan OGOU**, gestionnaire du site.

• **Mme Merja LAUKIA**, directrice du musée africain de Lyon.

• **M. Malick NDIAYE**, conservateur du musée Théodore Monod d'art africain à Dakar, Sénégal.

• **M. Cédric CRÉMIÈRE**, directeur du Muséum du Havre.

• **M. Étienne FÉAU pour M. Philippe ADOUM GARIAM**, directeur de la Documentation et de la Communication du Musée National Tchadien.

• **M. André DELPUECH**, directeur du musée de l'Homme.

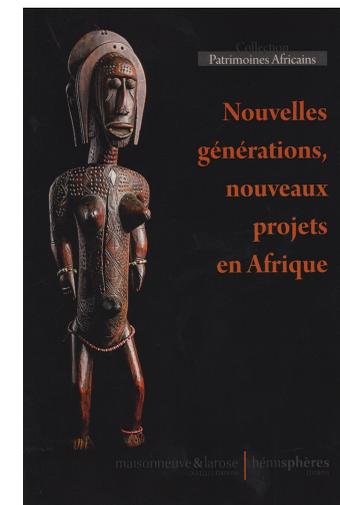
• **M. Stefano DE CARO**, directeur général de l'ICCROM.

• **M. Patrice KOURAOGO**, conseiller spécial du Président du Faso, chargé de la culture et du tourisme, pour **M. Jean-Paul KOUDOUGOU** directeur du patrimoine du Burkina Faso.

• **Mme Émilie SALABERRY**, chargée des collections africaines au musée d'Angoulême.

• **M. Étienne FÉAU**, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission au département des affaires européennes et internationales, DGP.

• **Mme Caroline GAULTIER-KURHAN**, chargée de mission au département des affaires européennes et internationales, DGP.



#### LE RÔLE DE L'UNFM



**Université Numérique Francophone Mondiale**

est le partenaire technique de ce programme, grâce au soutien du MC-DGP-DAEI.

- L'UNFM assure l'enregistrement des modules et des colloques ainsi que leur mise en ligne ;

- La maintenance informatique du site internet, la mise à jour et la gestion du formulaire d'inscription ;

- La production des clefs USB contenant les modules.

[www.unfm.org](http://www.unfm.org)  
[www.e-patrimoines.org](http://www.e-patrimoines.org)

#### LE RÔLE DE L'AUF



**Agence universitaire de la Francophonie**  
opérateur de la Francophonie

- Met à disposition du programme son réseau d'institutions universitaires ;

- Ses campus numériques pour les apprenants ne disposant pas du matériel nécessaire pour suivre les cours ;

- Contribue à l'indexation de ces cours sur la plateforme IDNEUF des ressources pédagogiques en français.

<https://www.auf.org/>  
<http://www.idneuf.org/>

#### LE RÔLE DU DAEI



**La direction générale des patrimoines**

Département des affaires européennes et internationales sous l'autorité de M. Bruno Favel :

- A initié le programme e-patrimoines ;

- Choisit la thématique de chaque module en fonction des coopérations en cours et des demandes identifiées ;

- Construit le module et sélectionne les intervenants.

<https://www.culture.fr>  
[www.e-patrimoines.org](http://www.e-patrimoines.org)

**Ministère de la Culture**  
Direction générale des patrimoines  
Département des affaires européennes et internationales

6, rue des Pyramides  
75001 Paris - France  
**[contact@e-patrimoines.org](mailto:contact@e-patrimoines.org)**

En collaboration avec :

